Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502628-20260605-06_06_26-DE

COMMUNE DE SAINTE-COLOMBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers présents : Date de convocation : 26/05/2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de Conseillers votants :

L'an **deux mil vingt-six le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures 30**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal PICOCHE Maire de la commune de Sainte-Colombe.

PRESENTS : MMES LEBRETON -GEORGES – DEMAY – TROTTIER-PLACET – BENETEAU - THOUMY.
MM PICOCHE - CHESNAY – ANIZON –LESUR – M AVRIL

Formant la majorité des membres en exercice.
Absents Excusés : MME
Absents : Néant
Pouvoir de vote :

Délibération 06/06.26
Le conseil municipal désigne Pierre LESUR comme secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES. (CLECT)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur CHESNAY Vincent comme représentant à la commission d'évaluation des charges. Cette commission a pour objectif de procéder au calcul des charges résultant du transfert de compétence.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé
Le Maire,
P PICOCHE